Municipalité de Lac-Tremblant-Nord

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Tenue le samedi, 8 juillet 2023 à 11 h au 144, chemin du Couvent, Mont-Tremblant

Sont présents :

Monsieur Éric Lessard, maire suppléant

Madame la conseillère Barbara McDonald
Messieurs les conseillers :
Philippe Couture
Jean Cloutier
Peter Richardson
Christian de Varennes

L'assemblée de consultation publique sur la demande de dérogation mineure ci-dessous est ouverte à 11 h sous la présidence de monsieur Éric Lessard, maire suppléant de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord.

Présentation de la dérogation mineure :

IMMEUBLE VISÉ

Matricule : 1621-95-9723-0-000-0000
Propriétaire : Jean Luc Du Sault
#Lot : 5 011 381
Adresse : 251 chemin des Rondins

NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE

Autoriser, pour un bâtiment principal, un empiètement maximal de 0,31 mètre de la marge latérale, selon les grilles et usages du *Règlement de zonage n° 2021-02* qui indiquent une distance d'une marge latérale de 30 mètres.

Aucune personne ne manifestant le désir d'intervenir, monsieur Lessard met fin à l'assemblée de consultation publique à 11 h 19.

(s) Original signé
_____
Stephanie Carriere
Secrétaire d'assemblée